



Les avantages
de votre carte Club
Jardiniers de France

**Des ateliers de
jardinage gratuits**



**Des rencontres,
visites, événements**



**Un catalogue
produits jardin**



La revue *Pour nos jardins*
LE MAGAZINE DES JARDINIERS DE FRANCE

éditée en partenariat avec **rustica**



**Vos questions
jardins**

Service gratuit,
hors frais de communication

**Allô jardin,
infos pratiques**



**Des offres
et des réductions**



Pour profiter de ces nombreux avantages

Contactez-nous au **03 27 46 37 50**
ou sur notre site **www.jardiniersdefrance.com**

Jardiniers de France,
Association Reconnue d'Utilité Publique

Notre association développe de nombreux projets solidaires, facilitant l'accès au jardin et à ses bienfaits pour toute une population qui en est privée : Opération Jardins pour les autres, ateliers pour les enfants...

ASSOCIATION DES JARDINIERS DE FRANCE
40, route d'Aulnoy 59300 VALENCIENNES
TÉL. 03 27 46 37 50
www.jardiniersdefrance.com

jardiniers
de FRANCE
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



LES CARNETS PRATIQUES DES JARDINIERS DE FRANCE

J'adhère au naturel



**Dans ce guide,
découvrez comment
adhérer au naturel**

jardiniers
de FRANCE
ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

© Jardiniers de France - Document non contractuel - mai 2009 - Photos: Samuel Dhote, Horticoeur, Jardiniers de France, DR. Notre imprimeur agit pour l'environnement



Agissez pour l'environnement et le jardinage au naturel avec les Jardiniers de France

Les Jardiniers de France, association loi de 1901 reconnue d'utilité publique, se sont donnés pour missions :

- de faire du jardin, un espace d'épanouissement pour tous
- de favoriser la rencontre et l'échange entre tous les jardiniers
- de transmettre le savoir-faire jardinier
- de respecter et protéger la nature et l'environnement

2000 clubs répartis dans toute la France proposent de multiples activités autour du jardin : réunions de jardinage, conférences, visites...

Si vous êtes amoureux de la nature et souhaitez la protéger et la préserver au travers du jardinage, cette charte symbolisera nos engagements communs.

Préambule

1. Objectifs de l'association

Pour mettre en oeuvre ses actions, l'association des Jardiniers de France développe un programme d'activités pédagogiques envers ses adhérents, ainsi que des missions de formation grand public à la demande des collectivités territoriales.

Les actions menées permettent d'apporter à un large public intergénérationnel une connaissance du jardin en mettant en avant un comportement responsable, respectueux de l'environnement et une sensibilisation au développement durable des territoires.

Ces connaissances sont transmises par le biais d'ateliers pratiques de jardinage de conférences et de ses publications associés à des outils pédagogiques adaptés.

2. Engagements des jardiniers, adhérents de l'association

Les jardiniers s'engagent moralement à suivre les pratiques conseillées dans cette charte, à parfaire leur apprentissage et à mettre en application un jardinage respectueux de l'environnement.

3. Engagements de l'association des JDF

L'association des Jardiniers de France s'engage à mettre en place des ateliers pratiques et théoriques de jardinage au naturel, de fabriquer des outils adaptés à ses adhérents, et de communiquer par ses moyens habituels sur la connaissance du jardinage au naturel et ses pratiques associées.

4. Les mises en œuvre possibles au jardin

Les actions au jardin doivent se référer aux valeurs de l'association : respect et partage. Jardiner au naturel, c'est agir sur son espace extérieur, en respectant la vie. Le jardin est pratiqué dans un souci de développement durable. Le jardin n'appartient pas au jardinier qui en est que l'artisan locataire. Il doit donc par ses pratiques et usages, l'embellir, le soigner, le respecter. Il en est fier et partage avec d'autres le bonheur qu'il lui procure. Toutes ses actions envers le peuple du jardin sont réfléchies, efficaces, respectueuses. Il partage ses connaissances et observations avec d'autres jardiniers, pour qu'à leur tour, ils soient des artisans du bien-être, du bien vivre.

Sommaire

Je respecte

l'homme, sa santé, son bien-être / page 4

toute vie végétale dans mon jardin / page 5

toute vie animale dans mon jardin / page 6

l'eau de pluie ou du sol / page 7

la fertilité de la terre / page 8

les aides venant de la nature / page 9

Je partage / page 10



1. Je respecte l'homme, sa santé, son bien-être

Le jardin est un lieu de vie, d'observation, d'expérience, d'épanouissement personnel... Considéré comme une pièce extérieure de la maison, il est source de bien être, de bien vivre. **Tout type de jardin se prête au jardinage au naturel.**

1.1. J'ai un jardin où il fait bon vivre pour tous les utilisateurs du lieu

J'organise mon espace extérieur pour que ma famille, mes amis et les visiteurs découvrent un lieu convivial, un lien direct avec la nature.

1.2. J'ai des outils adaptés et entretenus

J'entretiens mon jardin avec des outils adaptés aux travaux et bien entretenus, afin de préserver ma santé physique.

Pour des raisons évidentes de sécurité, je range mes outils après utilisation.

1.3. J'applique des solutions alternatives aux pesticides

Dans un souci de développement durable et de non pollution, je pratique le jardinage au naturel en appliquant des solutions alternatives aux pesticides chimiques de synthèse.

1.4. Je respecte mon entourage, mes voisins, ma commune

Par respect envers mes proches, je lutte contre les pollutions chimiques ou sonores. Je n'emploie pas de produits polluants et je fais attention aux nuisances sonores de mes appareils à moteur. Je respecte les heures et jours d'utilisation des engins bruyants. Je ne brûle pas inutilement mes déchets du jardin (je préfère le broyage, le paillage, le compostage) et je me conforme à la réglementation en vigueur, notamment locale.



2. Je respecte toute vie végétale dans mon jardin

2.1. Je n'utilise pas de désherbant chimique

Toutes les plantes ont une action positive même les indésirables qu'on appelle souvent "mauvaises herbes".

Une herbe indésirable l'est parce qu'on pense qu'elle nuit soit à la pousse correcte des plantes cultivées, soit parce qu'elle attire des parasites, ou de façon plus subjective, qu'elle n'est pas jolie, ou en trop grand nombre.

2.2. Je respecte le cycle des plantes

Chaque action culturale possède un calendrier qui n'est pas immuable. Le lieu, l'avancement de la saison, le type de plante, sa vigueur font que l'acte technique est plus approprié à un moment plutôt qu'à un autre. Même si la nature est tolérante, je respecte la biologie de la plante.

2.3. J'utilise des espèces locales adaptées à leur milieu

Les plantes de la région, sauvages ou implantées depuis longtemps bénéficient de la meilleure adaptation au biotope local. Elles sont les plus résistantes aux aléas climatiques, adaptées aux sols, et accueillent une faune et une flore favorisant leur développement. Ces plantes peuvent remplacer des végétaux plus sophistiqués, plus chers parfois, pour le même résultat (haie, couvre-sol, ombrage...).

2.4. J'adopte des actions culturelles les moins traumatisantes possibles

Plantations, transplantations, tailles, sont des opérations habituelles dans le jardin. Je dois faire en sorte que ces actions troublent le moins possible la vie du végétal.



3. Je respecte toute vie animale dans mon jardin

Le jardin entretenu au naturel, est un ensemble vivant. J'entretiens et favorise une bonne biodiversité dans le jardin. Végétaux et animaux sont indissociables.

3.1 J'entretiens ou je rétablis l'équilibre

Plus le jardin compte d'espèces végétales, plus nombreuses seront les espèces animales et réciproquement, ce qui limite les risques d'avoir une population qui prenne le pas sur les autres.

Je laisse fleurir les plantes sauvages afin d'attirer les pollinisateurs.

Je ne détruis pas les populations de parasites dès leur apparition.

Je fais confiance aux auxiliaires qui ne tarderont pas à venir réguler les populations de "nuisibles".

3.2 Je favorise les abris pour attirer les oiseaux, insectes...

Le jardin doit pouvoir fournir aux populations animales le gîte et le couvert.

Je dois penser à leur fournir un abri pour l'hiver. Les végétaux vivants ou morts, pailles, fagots de branchage et tas de pierre sont des exemples d'abris.

Je nourris les oiseaux et je n'oublie pas de les abreuver.

J'installe des nichoirs, en sachant que la taille du trou d'entrée est fonction de l'espèce à accueillir.



4. Je respecte l'eau de pluie ou du sol

L'eau c'est la vie. C'est aussi un bien naturel épuisable. Je respecte l'eau, je la récupère et l'utilise à bon escient. Le fait de posséder un puits ou un forage ne m'autorise pas à la gaspiller.

4.1 Je récupère l'eau de pluie, la stocke dans de bonnes conditions, ne la gaspille pas, ne la souille pas

J'installe des récupérateurs d'eau de pluie sous mes gouttières.

J'arrose de façon optimale.

4.2 J'économise l'eau par des pratiques appropriées

Je pratique le binage, le paillage avec de la matière végétale : paille de céréales, de lin, cosse de sarrasin, écorces de pin, broyats de bois... Nombreux sont les paillages qui limitent les évaporations donc les apports d'eau.



5. Je respecte la fertilité de la terre

5.1 Si besoin, je fertilise mais uniquement avec des produits naturels

Pour fertiliser mes plantes j'emploie des produits naturels : compost, fumier, terreau de feuille, corne, sang, guano... ou engrais acceptés en agriculture biologique.

En paillant le sol en permanence, j'apporte aussi de la matière organique qui a et aura - après transformation naturelle - un pouvoir fertilisant.

5.2 Je traite mes déchets de jardin en pratiquant le paillage ou le compostage

Les déchets du jardin peuvent être valorisés en les réutilisant, soit en paillage (broyat des tailles, tontes, feuilles mortes à l'automne...) soit en les compostant. Le compost est ensuite utilisé pour fertiliser les plantes du jardin.



6. Je respecte les aides venant de la nature

6.1 J'encourage la venue des auxiliaires

Les auxiliaires sont les organismes vivants (insectes, araignées...) qui aident le jardinier en s'attaquant aux parasites des plantes. Je favorise leur venue

- en ne traitant pas les parasites (sauf cas extrême où la vie de la plante est menacée)
- en laissant fleurir un maximum de plantes
- en installant au jardin des abris pour hiverner

6.2 Je pratique les cultures associées

Certaines plantes ont le pouvoir d'attirer ou de repousser des parasites. Je pratique les cultures associées afin de protéger mes plantes, ce qui m'évite d'employer des produits de traitement.



7. Je partage

Faire partie des Jardiniers de France, c'est rencontrer les membres de l'association afin de partager la passion commune du jardinage.

7.1 J'ai un esprit associatif, je communique à qui le veut mes observations et résultats de mes actions au jardin

J'ai la possibilité de faire part de mes expériences lors des rencontres locales autour du jardinage, sur le forum du site des Jardiniers de France, et auprès de la rédaction de notre revue associative.

7.2 Je participe aux ateliers de jardinage de l'association pour échanger des conseils et astuces

L'une des missions de l'association des Jardiniers de France est de transmettre les savoir-faire jardin. Je m'informe, lors des ateliers de jardinage proposés dans mon département, sur les techniques culturales respectueuses de l'environnement.

7.3 Je participe au développement de la biodiversité locale

Pour faire connaître la richesse de la flore locale et les espèces et variétés adaptées à la région, je partage boutures et graines avec les autres membres de l'association.

7.4 Je donne mes surplus du jardin

Dans un esprit de développement durable, de partage et de convivialité, je ne gaspille pas les productions du jardin. Je fais profiter à mon entourage des récoltes en surnombre.

Agressons ensemble

La documentation technique :

L'association des Jardiniers de France édite régulièrement des livrets et affiches pédagogiques (le compost, les pesticides, etc.)

Si vous souhaitez recevoir* nos documents contactez le siège social de l'association au **03.27.46.37.50** ou www.jardiniersdefrance.com

*Contre participation financière

Le site internet :

Découvrez tous les mois, de nouveaux articles pour vous guider dans vos techniques de jardinage, réagissez et posez vos questions sur notre forum... www.jardiniersdefrance.com

Les ateliers de jardinage :

Chaque année, plus de **1500 ateliers réalisés dans toute la France** pour apprendre et échanger entre adhérents. Les dates des rendez-vous sont disponibles sur le site www.jardiniersdefrance.com et dans la revue mensuelle "Pour nos jardins".

LE CORRESPONDANT DES JARDINIERS DE FRANCE,

L'AMI JARDINIER

C'est l'animateur de votre club Jardiniers de France. **Il organise bénévolement toutes les activités et s'engage aussi dans des missions plus solidaires** (opération "Jardin pour les autres", ateliers dans les écoles, hortithérapie...)

Pour connaître le correspondant local le plus proche de chez vous, composez le **03 27 46 37 50**

